

*Salles de la bibliothèque et de récréation.*

Ces salles ont récemment été beaucoup améliorées.

La bibliothèque contient 390 volumes, ainsi que des revues et des journaux.

Le lieutenant-gouverneur et lady Tilley, le métropolitain, et le juge en chef du Nouveau-Brunswick, ont généreusement contribué à monter la bibliothèque.

La salle de récréation est pourvue de différentes espèces de jeux; il y a un excellent billard.

A ces salles on tient un buffet où, après le repas du soir qui se prend de bonne heure, les soldats peuvent se procurer, à peu de frais, du café et de légers rafraîchissements.

*Chambre d'ordinaire des sergents.*

La chambre d'ordinaire des sergents est gouvernée d'après les règlements qui lui sont propres, sous la surveillance du sergent-major; elle est très confortable et bien disposée.

*Chambres de troupe.*

Grâce—pas rien qu'un peu—à la prévoyance et à l'énergie du major Gordon, capitaine de la compagnie "A," qui porte le plus grand intérêt au bien-être de ses hommes, rien ne peut surpasser la propreté et le bon ordre des chambres de troupe, qui sont toutes disposées uniformément et en conformité des règlements. Récemment améliorées par des réparations qu'a fait faire le département, on peut maintenant les regarder comme des chambres de troupes "modèles".

*Sous-officiers et soldats.*

J'ai déjà dit que les délits n'ont pas été fréquents, mais qu'au contraire la conduite des hommes a été bonne.

Ce satisfaisant état de choses est sans doute grandement dû à l'élément tempérant qu'il y a dans le corps, mais aussi, je crois, à l'application du principe si bien énoncé dans nos règlements, et portant "qu'il faut faire comprendre à la recrue que les officiers de la compagnie sont ses amis et ses protecteurs, et l'amener à considérer la chambre de troupe comme son 'chez soi'". La routine variée du service d'un soldat devient ainsi attrayante, au camp comme au quartier; la discipline est facilement maintenue, et l'on n'a pas de peine à tenir les rangs remplis d'hommes de la meilleure classe, c'est-à-dire, doués d'un bon caractère et propres au métier des armes.

L'expérience de l'année dernière me convainc que je n'ai pas prisé trop haut les qualités des sous-officiers du corps quand je disais, dans mon rapport pour 1885, qu'ils "peuvent soutenir avantageusement la comparaison avec ceux de quelque corps que ce soit".

Ils ont encore fait un bon service cette année. Outre l'importante besogne d'instruction dans les différents cours de l'école, et l'accomplissement du service de semaine et autre dans le corps, la compagnie a envoyé au camp de Sussex le sergent-major, le fourrier, l'instructeur de tir, le chef de musique, l'instructeur des clairons, et le commis aux écritures, qui tous ont servi avec avantage dans l'état-major de brigade de ce camp.

Plus tard, le sergent-major, le premier sergent, et les sergents Chappel et Ward, furent envoyés au camp de brigade d'Aldershot, N. E., où le lieutenant Worsley me dit qu'ils ont rendu des services inestimables. Le caporal Fancutt a aussi été employé au camp de Sussex, à la tête du détachement de signalistes du corps, et s'est rendu utile dans les manœuvres de campagne de la brigade.

Ce sous-officier fait actuellement un cours de "télégraphie par signaux," dans un corps des troupes de Sa Majesté, à Halifax.

*Tir à la cible et estimation des distances.*

Le cours annuel ordinaire d'instruction préliminaire, de tir à la cible, et d'évaluation des distances, a de nouveau été fait avec avantage, cette année, au camp de "Fern Hill".